



(Photo Tribune)

SAINT-NAZAIRE : Pourquoi une ville en expansion connaîtrait-elle le chômage ?

MERCREDI 22 décembre, une mer humaine défila pendant 3 heures dans les rues de Saint-Nazaire, où tous les magasins avaient tiré leurs rideaux ; où toutes les écoles étaient fermées. Plus de 30.000 personnes répondaient à l'appel du Comité de Défense de l'Emploi, en lutte contre les licenciements et contre la fermeture des Fonderies de Saint-Nazaire (cette fermeture est prévue pour le 8 février).

Déjà certaines entreprises essaient de profiter de la situation pour offrir du travail mais à des salaires descendant jusqu'à 1 F 70 de l'heure. Il existe également à Saint-Nazaire, une société (*Lange*, pour l'appeler par son nom) qui comprend plusieurs entreprises. Et aux travailleurs licenciés d'une de ces entreprises (*Lange-Saint-Nazaire*), il serait offert, m'a-t-on dit, d'être réembauchés dans une filiale de cette société, (*Lange-Trignac*), mais pas aux mêmes salaires bien sûr. Le patronat ne perd jamais le Nord !

Le rassemblement des agriculteurs

Un rassemblement groupant de 2.000 à 3.000 agriculteurs venus de toute la région, et se tenant place de la Nouvelle-Gare, à 14 heures, avait précédé la manifestation. (Ils avaient devancé — pour la circonstance — la manifestation nationale paysanne du 24 janvier).

Daniel Bigeard, président de l'Union cantonale, devait donner son sens à ce rassemblement :

C'est à Saint-Nazaire, en 1959, que nous avons réalisé la première association ouvriers-paysans. Les ouvriers nazairiens s'étaient alors spontanément joints à nos protestations quand nos camarades finistériens avaient été emprisonnés. Aujourd'hui des entreprises sont menacées de fermeture, le travail et la sécurité des ouvriers se trouvent compromis, il nous appartient de les assurer en retour de notre entière solidarité.

René Philippot prit la parole au nom du Centre des Jeunes Agriculteurs :

Il devait parler de l'exode rural (4.000 hommes entre 1954 et 1962), surtout des jeunes du reste, car les retraites ne sont toujours pas suffisantes pour que les hommes âgés puissent se reposer (moyenne d'âge des agriculteurs en L.-A. : 50 ans).

Les S.A.F.E.R. se sont révélés inefficaces. Sur 100 dossiers en instance à la Préfecture, 10 seulement sont en cours d'instruction, et la loi sur la propriété d'exploitation n'a pas encore été votée !

Peu importe pour nous le système de propriété, seul doit compter la sécurité de l'emploi.

Pierre Garreau, pour la F.D.S.E.A., concluait :

« Nous voulons donner un avertissement au gouvernement.

« Il n'y a pas de surproduction, elle n'est que passagère, la sécheresse l'a prouvé. Ce qu'il faut c'est une organisation du marché. *On ne peut parler de surproduction quand des gens meurent de faim.*

« Mais, aujourd'hui, après avoir Informé de notre situation, nous venons démontrer la solidarité paysanne pour les soucis de Saint-Nazaire et de ses travailleurs. »

De toutes les rues débouchaient des hommes, des femmes, même des enfants, pour rejoindre ceux qui se trouvaient déjà sur la place de la Gare.

Toute la ville était là. Tous les corps de métier, les représentants de toutes les associations, 46 *maires*, tous les élus, mais non le représentant du Pouvoir. Il y avait également des délégations de la région, telle celle des pêcheurs du Croisic.

Des banderoles proclamaient la volonté de dire non au chômage

Nous pouvions lire : « Du travail pour les jeunes ». « Pour défendre notre pain, unissons-nous ». « Les 40 heures, du travail, des salaires ». « De Gaulle, démission ».

Quand le cortège se forma, trois jeunes adolescents

se placèrent en tête portant une pancarte « *Du travail pour mon papa* ».

Suivaient les syndicalistes et les membres du Bureau de Défense de l'Emploi (pour le P.S.U., le secrétaire fédéral de la L.-A., notre camarade Jean Aubry), et un autre camarade du Bureau Fédéral.

Puis venaient les maires et les élus de la région, ceints de leur écharpe, quatre tracteurs montrant la présence des agriculteurs.

Piconnier (C.G.T.), chargé par le Comité de Défense de l'Emploi de présider le meeting, demanda alors aux organisations ci-dessous d'être représentées sur le podium, par des délégués : C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., C.G.C., F.E.N., F.N.S.E.A., S.F.I.O., P.S.U., P.C., M.R.P., Syndicat des Paysans, Commerçants sédentaires et non sédentaires, U.F.F., A.P.F., Union des J.C., J.O.C., U.J.P.F., Chambre de Commerce, C.N.L., Association des maires de France.

Piconnier remercia cette foule immense, qui se lève des profondeurs de la population laborieuse de notre région pour apporter au Comité de Défense de l'Emploi, son soutien absolu.

« Certains, ne l'oublions pas, nous souhaitèrent il y a quelques semaines une bonne année sociale, mais envoyaient quelques jours plus tard aux travailleurs des étrennes sous forme de lettres de licenciement. »

Thobie (C.F.T.C.) prit ensuite la parole, au nom des organisations syndicales.

« La situation actuelle, soit des centaines de familles dans l'immédiat, des milliers dans l'avenir victimes du chômage, était prévisible.

« Depuis 1956, les grilles du Chantier de l'Atlantique sont fermées à l'embauche, son effectif est passé de 10.700 à 8.839 et nous savons par une étude de l'A.S.S.E.D.I.C, qu'il est envisagé de « dégager » début 1964, 450 personnes des « Chantiers » et probablement 240 des maisons sous-traitantes, et que d'octobre à décembre, ce sera 2.000 ouvriers plus 200 jeunes qui n'auront plus de travail !

« De plus cette enquête montre que sur 3.276 jeunes il n'y en a que 1.871 qui font un apprentissage normal. Et les autres ?

« Les syndicats, dès 1956, ont demandé que des mesures soient prises pour assurer le plein emploi dans notre région, qui est une région à forte poussée démographique. Depuis cette date, nous avons vu une bonne vingtaine de ministres ou responsables de l'économie, à qui nous avons remis des rapports sur le besoin urgent de création d'emplois (il aurait fallu et il faut toujours 3.500 emplois nouveaux par an).

« Pour la production, à 45 ans on est jugé vieux par le patronat et la direction Antar, de Donges, vient de décider qu'il n'y aurait plus d'embauché pour les candidats de plus de 25 ans !

« Mais pour masquer et leur carence et celle du patronat, le représentant du ministre du Travail nous a dit que les mouvements sociaux qui ont lieu à Saint-Nazaire effrayent les industriels et les empêchent de s'installer à Saint-Nazaire. Non, c'est faux. En Vendée où il n'y a pas de mouvements sociaux, les industriels ne viennent pas davantage s'installer ! »

Alors, à qui la faute ?

Nous accusons le grand patronat de s'opposer, et les pouvoirs publics de n'avoir rien fait pour favoriser l'implantation d'usines nouvelles.

M. Guichard, délégué à l'aménagement du territoire, déclarait au Comité d'Expansion Economique de la L.-A. qu'il n'y avait pas dans la région assez de main-d'œuvre qualifiée.

Nous démentons, car les élèves sortant des écoles techniques sont forcés de s'expatrier.

En 1961, M. Lefol, inspecteur au ministère de l'Industrie et du Commerce, faisait la déclaration suivante :

« J'ai constaté que des industriels qui étaient venus dans cette région n'avaient finalement pas donné suite à leurs projets, non pas à cause du prix du charbon, non pas à cause des prix des transports, mais à cause de l'accueil collectif qui leur avait été réservé. Quand je parle d'accueil collectif, je parle de l'accueil des industriels locaux, parce que l'industriel qui vient de l'extérieur prend, bien sûr contact avec la Chambre de Commerce, la préfecture, le comité d'expansion, mais ensuite il ne se contente pas de ces contacts quasi-officiels, il essaie de pénétrer dans les milieux de l'industrie et du commerce locaux. Alors là, il y a un phénomène général, qui n'est d'ailleurs pas propre à cette région. Les industriels locaux manifestent rapidement leur crainte de voir arriver des industriels nouveaux, parce que ceux-ci risquent de leur prendre la main-d'œuvre et de faire monter les salaires.

« Ce qui est vrai également, c'est que nous ne voyons de création d'industries nouvelles que sur l'axe Marseille-Rotterdam.

« Nous n'acceptons pas que des ouvriers qui sont usés par le travail soient jetés au rebut comme des machines, condamnant leurs familles à la misère et transformant notre région en désert !

« Nous acceptons que le Fonds national de l'emploi aide les travailleurs âgés de plus de 60 ans à bénéficier d'une retraite anticipée, mais nous refusons tout transfert de main-d'œuvre.

« L'Etat doit subvenir aux besoins des travailleurs et ce sont les entreprises qui doivent s'installer là où il y a de la main-d'œuvre et non à la main-d'œuvre de s'expatrier vers des régions fortement industrialisées.

« Des solutions, il y en a, mais celles-ci ne se réaliseront que lorsque l'intérêt général passera avant l'intérêt particulier. »

*

M. Blancho, maire de Saint-Nazaire, devait ensuite parler des luttes passées, de la haute qualification professionnelle des ouvriers nazairiens, qui leur avait permis, entre autres, de construire « Le Normandie » et « Le France ».

M. Malnoë (F.O.) devait, pour terminer, donner lecture de la résolution élaborée par les trois syndicats et approuvée par le Comité de Défense de l'Emploi :

« Les trente mille ouvriers, paysans, employés, commerçants, fonctionnaires, ménagères, appuyés par

les élus de la région, réunis le mercredi 22 janvier 1964, à l'appel du Comité de Défense de l'Emploi de la région nazairienne :

« Douloureusement frappés par les licenciements et les réductions d'horaire, touchant les métallurgistes nazairiens et en particulier les établissements Lange et Thiriet, la fermeture des Fonderies de Saint-Nazaire et les menaces de chômage dans les Chantiers de l'Atlantique et les maisons sous-traitantes.

« Inquiets de constater que déjà plus de 2.000 emplois ont été supprimés dans le secteur nazairien sans que des implantations d'industries nouvelles aient pu le compenser, alors que la démographie continue son ascension et que la rationalisation de l'agriculture risque de dégager une main-d'œuvre importante dans les années à venir.

« Constatant que malgré que notre région ait été, en mars 1959, classée en zone spéciale de conversion, les récents débats parlementaires, sur notamment la régionalisation des crédits, ont fait apparaître que la région des pays de la « Loire » se trouvait à l'avant-dernier rang quant à l'octroi des crédits gouvernementaux

d'investissements.

« Exigent des pouvoirs publics des mesures susceptibles d'empêcher le chômage à Saint-Nazaire et l'établissement d'un programme dont la réalisation permettra d'assurer dans l'avenir la sécurité de l'emploi pour tous les travailleurs nazairiens.

« Donnent mandat au Comité de Défense de l'Emploi de la région nazairienne pour intervenir en leur nom auprès des pouvoirs publics et s'affirment résolus de soutenir avec vigueur et permanence le dit comité dans l'action qu'il sera amené à poursuivre dans les mois à venir.

« Affirment solennellement sa volonté de ne pas laisser la région nazairienne se transformer, faute de décision de l'Etat, en région cimetièrre. »

Malgré le froid, le long cortège accompagna les délégués pour apporter cette résolution au sous-préfet, qui, une fois de plus, essaya d'endormir les responsabilités de la région, avec de belles promesses.

Denyse Franck.